

Imaginons la Guadeloupe de Demain...



Suppléante

AVEC Patricia POMPILIUS

Candidate de CAP CITOYENS et CAP2 I LRC POUR CONSTRUIRE UNE MAJORITE PRESIDENTIELLE

Lesdames, Lessieurs, mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

A) Pourquoi suis-je candidate aux élections législatives des 10 et 17 juin 2017?

Quels que soient les gouvernements qui se sont succédé à ce jour, les problématiques de la Guadeloupe n'ont pas réellement été réglées et sa situation socio-économique n'a pas connu une évolution significative.

Nous connaissons toujours des problèmes records de chômage, de pauvreté, de sécurité, de vie chère, de transport, de distribution d'eau potable, de traitement des déchets..., ceci malgré le grand mouvement social mené par le LKP en 2009.

D'autant plus grave, qu'il a fallu attendre février 2017 pour qu'une loi sur l'égalité réelle pour l'Outre-Mer soit votée, alors que nous sommes français depuis plus de 150 ans. Cette fameuse loi est censée rattraper le retard et s'attaquer aux inégalités entre la France hexagonale et l'Outre-Mer.

En outre, le dernier sondage réalisé fin 2016 par Qualistatmontre notamment que 74 % des guadeloupéens ne font pas confiance à la classe politique. Dans la 2ème circonscription, où je me présente, plus de 60 % des électeurs se sont abstenus aux dernières élections législatives de 2012, il y a donc de quoi interpeller.

Face à la crise politique et économique et face au désintérêt grandissant de la population pour la politique, il est nécessaire et urgent d'apporter des réponses concrètes aux problèmes quotidiens de nos concitoyens.

le suis consultante-formatrice experte en entrepreneuriat et citoyenne engagée. Beaucoup d'entre vous connaissent les différents combats que je mène depuis maintenant près de 16 ans en Guadeloupe, tant sur le plan associatif qu'économique ou politique.

J'ai pour ambition de réconcilier les citoyens guadeloupéen(ne)s avec une vraie politique citoyenne, en leur rendant leur pouvoir d'action et en les associant aux affaires de la cité.

Mon objectif, redonner l'espoir. Ma priorité, promouvoir le bien-être. Mon exigence, restaurer la confiance. Ma vision, donner un nouveau souffle à la Guadeloupe et à l'Outre-Mer

Le rôle du député est :

- De voter les lois, faire des propositions de loi et d'amendements aux lois
- De contrôler l'action du gouvernement
- D'évaluer les politiques publiques, afin de contrôler l'utilisation et l'efficacité des dépenses publiques
- De représenter la nation, bien que l'élection du député s'effectue au niveau local
- De participer à l'exercice de la souveraineté nationale

B) Mon action à l'assemblée nationale s'effectuera:

1) Lu niveau économique pour :

- Rétablir une concurrence saine et normale sur les marchés, afin de lutter contre la vie chère
- Remplacer l'octroi de mer par une TVA territoriale sur les biens et services (un taux de TVA territoriale réduit serait appliqué sur les produits et services locaux)

2) Lu niveau social et sociétal pour :

• Proposer une nouvelle démocratie participative (République citoyenne), par l'installation d'un Conseil citoyen ayant un rôle de contrôle et de contre-pouvoir, à l'instar du Conseil constitutionnel et qui serait décliné également au niveau local et régional

- Créer un fond national et européen dédié à la traite négrière et l'esclavage transatlantique et de l'océan indien et à la réparation de leurs conséquences et séquelles
- Favoriser réellement l'égal accès à l'emploi, aux services publics, aux moyens de transport et aux loisirs des personnes à mobilité réduite, par des mesures incitatives et non répressives
- Proposer de financer une aide spécifique à domicile pour les personnes âgées souhaitant rester chez elle et pour soulager leur famille

3) Lu niveau de l'environnement pour :

- Interdire les pesticides dangereux (chlordécone...) dans l'agriculture, afin de promouvoir une agriculture naturelle, écologique et diversifiée, voire biologique.
- Mettre en place une traçabilité garantissant l'origine, la qualité et la fraîcheur des produits.
- Développer et optimiser les énergies renouvelables, afin d'arriver à l'autonomie énergétique

4) Lu niveau de l'Outre-Mer pour :

- Impulser l'élaboration d'un vrai projet de société adapté à chaque région d'Outre-Mer, dans le cadre d'une évolution statutaire de région autonome, au sein de la République française
- Proposer pour les élections européennes de diviser la circonscription Outre-Mer en trois circonscriptions distinctes (océan atlantique, océan indien et océan pacifique) et d'augmenter le nombre de députés de trois à neuf, afin de permettre aux Outre-Mer d'être mieux représentés et défendus au Parlement européen.
- Contribuer à la création d'un groupe parlementaire Outre-Mer, au sein de l'assemblée nationale afin de défendre les intérêts des territoires d'Outre-Mer et de mieux faire entendre leurs voix
- Proposer une expérimentation du revenu universel d'activité sur les territoires d'Outre-Mer qui le souhaiteraient pour lutter contre le chômage et la violence
- Supprimer réellement les inégalités économiques, sociales et de développement entre les Outre-Mer et la France hexagonale.
- Débloquer et mettre à disposition immédiate toutes les chaînes gratuites de la TNT en Outre-Mer
- Impulser une pharmacopée locale, grâce à la promotion des plantes médicinales et aromatiques spécifiques à chaque Outre-Mer.

• Supprimer le coefficient multiplicateur appliqué sur les médicaments vendus en Outre-Mer et qui les rend abusivement plus chers qu'en France hexagonale

5) Lu niveau de l'Éurope pour :

- Proposer la création d'un statut de travailleur européen (respectant la réglementation sociale du pays d'accueil), réservé exclusivement à des compétences non disponibles localement, afin de ne pas concurrencer la main d'œuvre locale.
- Mettre en place un Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) transport pour la continuité territoriale entre les Outre-Mer et l'Europe, dans le cadre du POSEI Transport.
- Proposer la suppression du préfinancement exigé pour l'accès à certains fonds européens
- Proposer une solution de financement des bateaux de pêche pour les marins-pêcheurs pratiquant la pêche artisanale

C) Mes engagements:

Une fois élue, je m'engage à :

- Étre présente et active au sein de l'assemblée nationale
 - Ne pas cumuler les mandats (sauf les cas prévus par la loi, à savoir un simple mandat local, afin de ne pas être complètement déconnecté de son territoire) et ne pas exercer plus de trois mandats successifs de député.
- Garder une totale indépendance à l'égard des groupes de pression quels qu'ils soient.
- Déclarer l'usage des fonds publics dont je serai destinataire.
- Rendre compte de manière régulière de mon mandat en portant à la connaissance des citoyens mes interventions, le sens des votes les plus importants et les rendez-vous avec les acteurs économiques et sociaux.
- Maintenir pendant la durée de mon mandat le lien avec les électeurs, notamment par le biais d'une permanence au sein de ma circonscription.





CAP sur un renouvellement actif pour la Guadeloupe, le vote pour Patricia POMP